Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction



Communiqué de presse

Le traité sur les mines terrestres met fin à l'examen de mi-année

Genève, le 24 mai 2019 – Plus de 300 délégués représentant 80 États et plus de 30 organisations internationales et non gouvernementales, y compris celles représentant les droits des victimes de mines antipersonnel, ont clôturé trois jours de réunions visant à évaluer les progrès réalisés en matière d'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et de l'assistance aux victimes des mines dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Les réunions se tiennent sous la présidence de la Norvège, l'un des cinq plus grands partisans de l'action antimines au monde, leader et défenseur de longue date de la lutte contre ces armes.

« Les réunions intersessionelles ont constitué une étape importante sur le chemin de la conférence d'examen d'Oslo. Nous allons maintenant poursuivre nos travaux pour élaborer un nouveau plan d'action pour les cinq prochaines années », a déclaré le président de la Convention, S.E. Hans Brattskar Ambassadeur de Norvège auprès des Nations Unies à Genève.

« Nous avons fait le bilan des progrès réalisés dans tous les volets de la lutte antimines depuis notre dernière réunion. Nous avons également obtenu de précieuses contributions des autorités nationales, des organisations internationales et de la société civile concernant les priorités du plan d'action d'Oslo. Nous sommes impatients de poursuivre notre dialogue et nos consultations avec toutes les parties prenantes au fur et à mesure de l'élaboration du nouveau plan d'action », a déclaré l'ambassadeur.

Cinq pays demandent plus de temps pour dépolluer les zones contaminées par les mines

Lors de la réunion, l'Argentine, l'Éthiopie, le Tadjikistan, le Tchad et le Yémen ont présenté leurs demandes de prorogation des délais de déminage fixé pour le 2020 jusqu'en 2023, 2024, 2025, 2025 et 2023 respectivement. Le Yémen a prévu qu'en raison des circonstances, notamment de la nouvelle contamination de mines antipersonnel de nature improvisée, une extension supplémentaire serait nécessaire. Le Yémen était sur la bonne voie quant au respect de son échéance lorsqu'il a été confronté à une nouvelle contamination. Les États parties prendront une décision à leur sujet lors de la <u>Conférence d'examen d'Oslo sur un monde sans mines</u> en Norvège, du 25 au 28 novembre.

<u>L'Équateur</u>, dont les opérations de déminage sont entièrement financées par le gouvernement, a déclaré qu'il aurait besoin de l'aide de la communauté internationale pour respecter son échéance de 2022 sans mines. L'Équateur lance un appel pour cinq (5) millions de dollars afin de finaliser le traitement de 80 238 m2 contenant plus de 3 200 mines antipersonnel.

<u>Le Chili</u> a indiqué qu'il allait détruire les dernières de ses mines antipersonnel conservées à des fins de formation dans les mois à venir et qu'il était sur la bonne voie pour respecter son échéance de déminage fixé pour le 1er mars 2020.

Destruction des stocks

<u>La Grèce</u> a annoncé qu'entre 2018 et le premier trimestre de 2019, elle avait démilitarisé plus de 295 000 mines antipersonnel, accélérant ainsi le processus de destruction qui était en retard.

<u>L'Ukraine</u> a détruit près de trois millions de mines antipersonnel en deux ans. Au 1er mai 2019, près de 2,5 millions de mines PFM-1 ont été détruites et 111 000 mines antipersonnel POM-2 devraient

être éliminées d'ici la fin de l'année. Ces travaux sont menés dans le cadre de l'accord de mise en œuvre conclu entre le Cabinet des ministres et l'Organisation OTAN de maintenance et d'approvisionnement (NAMSO), a noté l'Ukraine. L'Ukraine doit encore détruire 3,3 millions de mines supplémentaires pour satisfaire à ses obligations découlant de la Convention. C'est une étape importante, en particulier en raison du stock considérable et du type de mines terrestres que l'Ukraine doit encore détruire, dont certaines sont extrêmement dangereuses et posent de graves difficultés techniques.

161 États parties ont déclaré ne plus avoir d'obligation de destruction des stocks. Ensemble, les parties ont détruit près de 53 millions de mines antipersonnel.

Adoption de la Convention et de ses normes

La République de Corée a assisté à une réunion de la Convention pour la première fois. Elle a indiqué qu'elle ne serait pas encore en mesure d'adhérer au traité mais que les activités de déminage dans la zone démilitarisée étaient en cours dans le cadre de l'Accord dans le domaine militaire de la déclaration commune de Pyongyang de 2018 avec la Corée du Nord. Des autres États non parties tels que l'Arabie saoudite, les États-Unis d'Amérique, le Maroc, le Myanmar, et la République Démocratique Populaire Lao ont aussi assistés à la réunion.